|  |  |
| --- | --- |
| **NATIONS****UNIES**  |  **EP** |
| UNEP | **Programme des****Nations Unies pour****l’environnement**  | Distr.GÉNÉRALEUNEP/OzL.Pro/ExCom/88/28/Rev.113 novembre 2021FRANÇAISORIGINAL: ANGLAIS |

COMITÉ EXÉCUTIF
 DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-huitième réunion

Montréal, 15 – 19 novembre 2021[[1]](#footnote-1)

**APERÇU DES QUESTIONS SOULEVÉES DURANT L’EXAMEN DES PROJETS\***

# 1.Le présent document comprend les sections suivantes :

## Aperçu des projets et des activités présentés par les agences bilatérales et d’exécution;

## Questions soulevées durant le processus d’examen des projets;

## Projets et activités soumis pour approbation globale; et

## Projets d’investissement soumis pour examen individuel.

## **Projets et activités présentés par les agences bilatérales et d’exécution**

1. Les agences bilatérales et d’exécution ont présenté 170 demandes de financement pour des tranches d’accords pluriannuels approuvés, des projets et des activités totalisant 84 157 520 $US (95 656 969 $US en incluant les montants demandés en principe), coûts d’appui d’agence inclus, le cas échéant. Les demandes de financement couvraient :

## La phase II du plan de gestion de l’élimination des HCFC (PGEH) pour 11 pays et la phase III pour cinq pays;

## Des tranches de PGEH approuvés pour 20 pays;

## Des renouvellements de projets de renforcement des institutions (RI) pour 27 pays;

\*Le présent document est émis pour refléter le retrait des demandes de préparation du plan de mise en œuvre de Kigali pour les HFC (phase I) pour le Libéria qui a été approuvé à la 87e réunion, et pour corriger une erreur au paragraphe 2(h). Pour faciliter la consultation, les modifications sont surlignées en jaune.

## La préparation de la phase II d’un PGEH pour un pays et de la phase III pour deux pays;

## Des rapports de vérification sur la mise en œuvre des PGEH pour 17 pays;

## Des activités de facilitation pour la réduction progressive des HFC pour un pays;

## Un projet d’investissement relié aux HFC dans un pays;

## La préparation des plans de mise en œuvre de Kigali pour les HFC pour 20 pays et des activités d’investissement connexes pour un pays; et

## Le Programme d’aide à la conformité du PNUE et les coûts de base pour le PNUD, l’ONUDI et la Banque mondiale.

1. À l’issue du processus d’examen des projets, 106 demandes de financement pour des projets et activités totalisant 14 685 397 $US, coûts d’appui d’agence inclus, ont été recommandées pour approbation globale et 56 demandes de financement totalisant 63 031 463 $US ,coûts d’appui d’agence inclus, ont été transmises pour examen individuel. Au total, les demandes de financement pour des projets et activités recommandées pour approbation globale et pour examen individuel s’élèvent à 77 716 860 $US.

*PGEH soumis et retirés par la suite (Mexique, Mozambique et République bolivarienne du Venezuela)*

1. L’ONUDI, au nom du gouvernement du Mexique, a présenté une demande pour la quatrième tranche de la phase II du PGEH. Le rapport contenu dans la proposition de projet indiquait que le niveau de décaissement du financement de la troisième tranche du PGEH était inférieur au seuil de 20 pour cent, en raison d’un retard dans le processus d’importation des équipements car l’exemption des droits de douane n’avait pas été accordée par les autorités concernées. L’ONUDI a indiqué que le Bureau national de l’ozone prenait les mesures nécessaires, auprès du ministère des Affaires étrangères et de l’administration douanière, pour résoudre la question des taxes d’importation sur les équipements financés par le Fonds. Une fois la question résolue, des fonds additionnels seront décaissés. Par conséquent, l’ONUDI a accepté de retirer la demande et de la présenter à une future réunion lorsque toutes les conditions pour l’examen du projet seront remplies.
2. Le PNUE, au nom du gouvernement du Mozambique, a présenté une demande pour la cinquième tranche de la phase I du PGEH; durant le processus d’examen du projet, le faible niveau de mise en œuvre des activités approuvées dans les tranches précédentes et le faible niveau associé de décaissement des fonds ont été constatés. Par conséquent, le PNUE a accepté de retirer la demande et de la présenter à une future réunion lorsque toutes les conditions pour l’examen du projet seront remplies.
3. L’ONUDI, au nom du gouvernement du Venezuela (de la République bolivarienne) a présenté une demande pour la deuxième tranche de la phase II du PGEH. Lors de l’examen de la proposition, il a été noté que la plupart des activités de la phase II, dont l’achèvement était proposé initialement avant 2020, n’avaient pas été mises en œuvre en raison de circonstances externes au projet, incluant la crise économique; le manque de devises étrangères pour l’importation de matières premières, d’équipements et d’outils; des changements institutionnels; et les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19. En raison de ces circonstances, la production et la consommation de HCFC sont tombées à des niveaux minimaux au cours des dernières années et à zéro en 2020. Compte tenu de ces faits, le Secrétariat a suggéré à l’ONUDI de poursuivre la mise en œuvre de la phase II du PGEH (en prenant note qu’un montant de 198 050 $US était encore disponible) et de présenter à la 91e réunion, un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche, un rapport de vérification sur place de la consommation de HCFC, et une révision complète du plan d’action pour le PGEH pour les années futures, étant entendu qu’au moment de cette présentation, des progrès supplémentaires dans la mise en œuvre et le décaissement des fonds auront été accomplis. Par conséquent, l’ONUDI a accepté de retirer la demande et de présenter de nouveau le PGEH révisé lors d’une future réunion, lorsque ces conditions seront remplies.

*Demandes de renouvellement du renforcement des institutions (RI)*

# Le Secrétariat a examiné les rapports finals et les demandes de prolongation du financement du RI pour 26 pays[[2]](#footnote-2) à la lumière des décisions pertinentes, incluant la décision 74/51(c) sur le niveau de financement des projets de RI et la décision 74/51(e) sur l’exigence d’inclure des indicateurs de rendement spécifiques pour les activités prévues. Toutes les demandes ont été vérifiées par rapport : aux rapports de RI précédents, aux rapports périodiques sur la mise en œuvre des programmes de pays; aux données déclarées en vertu de l’article 7 du Protocole de Montréal; aux derniers rapports sur la mise en œuvre des PGEH; aux rapports périodiques des agences bilatérales et d’exécution remis à la 87e réunion; et aux décisions pertinentes sur la conformité, adoptées par les Parties au Protocole de Montréal. Tous les pays avaient transmis leurs données pour 2020 au moment de la présentation de leurs demandes de prolongation. Tous les pays ont déclaré qu’ils avaient atteint la totalité ou la plupart des cibles fixées par les indicateurs de rendement spécifiques qui faisaient partie du rapport périodique pour la phase précédente du RI. Le Secrétariat a recommandé l’approbation globale de tous les projets de RI présentés à la 88e réunion.

*Financement retenu dans l’attente de la remise de rapports de vérification ou de la satisfaction de conditions spécifiques*

# À la 87e réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de la phase II du PGEH pour le Paraguay, étant entendu que les fonds associés au PNUE seront transférés par le Trésorier au PNUE sur réception par le Secrétariat de la confirmation du PNUE que l’accord pour la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I a été signé et que la première avance de fonds pour cette tranche a été transférée au gouvernement (décision 87/42(h)). Le Secrétariat a reçu la confirmation du PNUE que l’accord pour la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I a été signé le 31 août 2021 et que la première avance de fonds au Bureau national de l’ozone pour débuter la mise en œuvre des activités prévues, a été approuvée le 28 septembre 2021. Par conséquent, le Secrétariat en informera le Trésorier afin qu’il transfère au PNUE les fonds associés à la première tranche de la phase II.

# À la 87e réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de la phase II du PGEH pour la République Unie de Tanzanie, étant entendu que les fonds associés au PNUE seront transférés par le Trésorier au PNUE sur réception par le Secrétariat de la confirmation du PNUE que l’accord pour la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I a été signé (décision 87/46(h)). Au jour de l’émission du présent document, le Secrétariat n’avait pas reçu confirmation de la signature de l’accord pour la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I. Le Comité exécutif pourrait souhaiter exhorter le PNUE et le gouvernement de la République Unie de Tanzanie à signer l’accord pour la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I dès que possible, afin de mettre en œuvre les activités sans autre retard et de permettre le transfert des fonds associés à la première tranche de la phase II.

*Résumé des prix des substances réglementées et des produits de remplacement*

# Conformément à la décision 79/4(c)[[3]](#footnote-3) , les informations suivantes sont présentées :

## *Bahreïn*: La phase II du PGEH incluait un projet destiné à assister deux fabricants de mousse de polyuréthane rigide isolante (PU) pour les équipements de réfrigération et 12 fabricants de mousse pulvérisée, dans la reconversion du HCFC-141b, au HFO et à une technologie du gonflage à l’eau, respectivement. Le prix du HCFC-141b est de 2,60 $US/kg. Les prix du HFO et de la technologie du gonflage à l’eau n’ont pas été fournis et ne sont pas pertinents pour le calcul des coûts de projet puisque le projet ne contient aucune demande de fonds pour des surcoûts opérationnels; et

## *Soudan*: Un projet d’investissement pour la reconversion d’une usine de fabrication de climatiseurs domestiques, du R-410A à des unités à base de R-290, a été présenté à la 88e réunion. Les prix du R-410A et du R-290 fournis par le pays sont, respectivement, de 7,80 à 7,90 $US/kg et de 9 à 12 $US/kg. Le prix négocié utilisé dans la proposition était de 7,80 $US/kg pour le R-410A et de 8,00 $US/kg pour le R-290.

## *Mise en œuvre des activités du Protocole de Montréal dans les pays visés à l’article 5 durant la pandémie de COVID-19*

11. Suite aux informations fournies à la 85e réunion sur la mise en œuvre des activités dans les pays visés à l’article 5 durant la pandémie de COVID-19[[4]](#footnote-4), le Secrétariat a pris note, durant le processus d’examen des projets pour les 86e, 87e et 88e réunions, des efforts des gouvernements bénéficiant d’une assistance et des agences bilatérales et d’exécution pour assurer la poursuite de la mise en œuvre des activités soutenues par le Fonds multilatéral. Les propositions de projets contiennent une description de l’impact de la pandémie sur la mise en œuvre des activités examinées à la 88e réunion.

**Questions soulevées durant le processus d’examen des projets**

12. Aucune nouvelle question nécessitant une orientation du Comité exécutif n’a été identifiée durant l’examen des projets présentés à la 88e réunion.

**Projets et activités soumis pour approbation globale**

13. L’Annexe I au présent document contient la liste des 106 demandes de financement pour des projets et activités, totalisant 14 685 397 $US, coûts d’appui d’agence inclus, qui sont recommandées pour approbation globale. L’approbation de ces projets inclura les conditions ou dispositions pertinentes contenues dans les fiches d’évaluation de projet correspondantes, ainsi que l’approbation des programmes de mise en œuvre associés aux tranches correspondantes des projets pluriannuels.

**Projets d’investissement soumis pour examen individuel**

14. Après leur examen par le Secrétariat, 56 demandes de financement pour des projets/activités totalisant 63 031 463 $US, coûts d’appui d’agence inclus, sont proposées aux fins d’examen individuel.

15. Pour faciliter l’examen par le Comité exécutif, des projets d’investissement soumis pour examen individuel, le Secrétariat a classé ces projets par secteur et les a regroupés selon les questions soulevées, tel qu’indiqué au tableau 1.

# **Tableau 1. Projets d’investissement soumis aux fins d’examen individuel**

| **Pays** | **Projet** | **Agence** | **No. du document** | **Question** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Phases II et III des PGEH** |
| Bahreïn | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE/ ONUDI | 88/38 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues. |
| Cap-Vert | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE | 88/40 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues. Prolongation de la phase I jusqu’au 30 décembre 2022. |
| Chili | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase III) | ONUDI/ PNUE | 88/42 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Colombie | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase III) | PNUD/ Allemagne | 88/44 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Rép. démocra-tique du Congo  | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE/ PNUD | 88/45 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Éthiopie | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE/ ONUDI | 88/48 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Fidji | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUD/ PNUE | 88/49 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Géorgie | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUD | 88/50 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Koweït | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE/ ONUDI | 88/52 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues. Prolongation de la phase I jusqu’au 30 juin 2022 |
| Maroc | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | ONUDI | 88/54 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
|  Macédoine du Nord | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | ONUDI | 88/57 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Oman | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase III) | ONUDI/ PNUE | 88/58 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Qatar | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | ONUDI/ PNUE | 88/60 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| République de Moldova  | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase III) | PNUD/ PNUE | 88/61 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Sénégal | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUE/ ONUDI | 88/62 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Soudan | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase III) | ONUDI | 88/64 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| **Demandes pour des tranches de la phase I et de la phase II des PGEH** |
| Brésil | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, cinquième tranche) | PNUD/ ONUDI/ Allemagne/ Italie | 88/39 | Révision de l’Accord |
| Chine (global) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II) | PNUD/ PNUE/ ONUDI/ Banque mondiale/ Autriche/ Allemagne/ Italie/Japon | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Chine (mousse XPS) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche) | ONUDI/ Allemagne | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Chine (mousse PU) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) | Banque mondiale | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Chine (ICR) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche) | PNUD | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Chine (RAC) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) | ONUDI/ Italie/ Autriche | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Chine (Entretien) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche) | PNUE/ Allemagne/ Japon | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| China (Solvants) | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, quatrième tranche) | PNUD | 88/43 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| Égypte | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) | ONUDI/ PNUD/ PNUE/Allemagne | 88//47 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues. Tranche supérieure à 5 millions $US. |
| Koweït | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) | PNUE/ ONUDI | 88/52 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues. Prolongation de la phase I jusqu’au 30 juin 2022. |
| Pakistan | Plan de gestion de l’élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) | PNUE/ ONUDI | 88/59 | Examen du projet de reconversion de climatiseurs (Dawlance); HCFC‑141b contenu dans des polyols prémélangés importés, déclaré pour la première fois; les questions techniques et de coûts concernant le secteur de l’entretien de l’équipement de réfrigération sont résolues. |
| **Projets d’investissement portant sur les HFC (décision 78/3(g))** |
| Soudan | Reconversion d’une usine de fabrication de climatiseurs domestiques  | ONUDI | 88/64 | Toutes les questions techniques et de coûts sont résolues |
| **Émissions du sous-produit HFC-23**  |
| Argentine | Contrôle des émissions du sous-produit HFC-23 | ONUDI | 88/77 | Projet d’accord |

1. Des réunions en ligne et un processus d’approbation intersessions se tiendront en novembre et décembre 2021 à cause du coronavirus (COVID-19) [↑](#footnote-ref-1)
2. Excluant Cuba dont la demande a été retirée en raison de l’absence du rapport sur les données du programme de pays pour 2020. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le Comité exécutif a demandé au Secrétariat d’inclure dans ce document un résumé des prix des substances réglementées et des produits de remplacement à introduire, tels que communiqués par les entreprises qui demandent du financement dans toutes les nouvelles propositions de projets, incluant des précisions sur toute différence entre ces prix et les prix communiqués dans les rapports de données relatives au programme de pays. [↑](#footnote-ref-3)
4. UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/13 [↑](#footnote-ref-4)